

# Plaine Commune :

## quels services pour les entreprises et les salariés ?

mai 2006 N°40

Première communauté d'agglomération à s'être développée en 2000 en milieu urbain dense, tout contre le Périphérique, Plaine Commune n'est pas une structure d'opportunité. C'est un cadre de coopération intercommunale poussée, une institution engagée sur un territoire cohérent autour d'un véritable projet de développement.

« C'est aussi la plus importante communauté d'agglomération d'Ile-de-France », insiste Philippe Pion, directeur général adjoint en charge du développement économique,

emploi, insertion, enseignement supérieur, recherche et tourisme. Et parce qu'elle n'associe que des villes de



Le développement économique c'est d'abord « une relation de proximité avec les entreprises du territoire », le rôle de Plaine Commune étant d'être « à leurs côtés, à tous les instants de leur vie quotidienne et dans tous les aspects de leurs relations avec le territoire. »



7 000 à 90 000 habitants, « Plaine Commune est tout à fait différente des communautés de communes qui existent en province ».

Le développement économique a été « la première compétence transférée il y a sept ans par les villes à la structure intercommunale », confirme Philippe Pion. « Depuis cette date, tous les services économiques des mairies et leurs personnels ont été regroupés au siège de la communauté d'agglomération ».

**une  
administration  
au service  
du territoire**

Pour être en capacité de répondre à la demande des entreprises et de leurs salariés, Plaine Commune a renforcé ses compétences, et s'est dotée de services et d'outils performants que nous présentons dans ce dossier.

Pour assurer un développement harmonieux du territoire, Plaine Commune a engagé de multiples actions que ce soit en matière économique, d'aménagement, de transport, de logement ou d'enseignement et de recherche. Ce, dans un souci chaque fois renouvelé de rapprochement entre entreprises, salariés et habitants afin que la communauté d'agglomération devienne un pôle structurant, dynamique, attractif et solidaire. Bref une référence.



# Plaine Commune au service

**A** moins de vouloir vivre en vase clos, une entreprise qui s'installe sur le territoire de Plaine Commune ne restera pas longtemps anonyme. Car la communauté d'agglomération qui possède une vraie culture de l'accueil des entreprises s'est dotée de nombreux outils pour les aider à s'installer et à se développer. « Le dialogue avec les entreprises est aussi important que celui que Plaine Commune entretient avec les habitants », insiste Philippe Pion, directeur général adjoint en charge d'un service de 70 personnes dédié au développement économique, à l'emploi, l'insertion, l'enseignement, la recherche et le tourisme. Car, pour Plaine Commune, l'affaire est entendue : « les entreprises sont des partenaires incontournables de la Collectivité ».

**Une équipe à l'écoute des entreprises**

Dans son service Relations Entreprises, Plaine Commune a mis sur pied un réseau de onze chargés de missions,

à l'écoute des entreprises de leur secteur (voir fiche ci-contre). « Le service Relations Entreprises est là pour faire connaître et mettre en œuvre si besoin tous les dispositifs créés par Plaine Commune à destination des entreprises », poursuit Philippe Pion. Et la panoplie est grande ! Dispositif de prospection et d'aide à l'implantation d'entreprise, d'accompagnement au développement, bourse de locaux, soutien financier à la création d'entreprise ou logistique à des activités en difficulté, rapprochement entreprise/enseignement supérieur et recherche, formations destinées aux chefs d'entreprises (notamment sur les NTIC), enquête et statistiques sur les évolutions économiques du territoire.... Les domaines de compétences de Plaine Commune sont multiples. Son action est aussi enrichie par celle des autres services de Plaine Commune dont l'offre en direction des entreprises et des salariés est décrite dans les fiches qui complètent ce dossier.



**Le service relation-entreprise :**  
De gauche à droite, E. Descos, F. Fatouhi, M. Trogrlic, L. Ranchon, F. Dubreule, S. Nourisson, JP. Cazenave, J. Brener.

## Plaine Commune en chiffres

**8 communes** sont membres de la communauté d'agglomération : Aubervilliers, La Courneuve, Epinay, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse

- > **42,7 km<sup>2</sup>** de territoire
- > **328 641** habitants
- > **13 000** entreprises dont 950 installées depuis 2000
- > **7 503** entreprises appartenant au secteur privé
- > **115 000** salariés dont **88 290** travaillent dans le secteur privé
- > **75%** des emplois du secteur privé relèvent du tertiaire
- > **2** pépinières d'entreprises à La Courneuve et à Saint-Denis
- > **45 000** étudiants et deux universités
- > **1** association regroupant les chefs d'entreprises du territoire : Plaine Commune Promotion.
- > **23 512** demandeurs d'emploi

Contactez l'agglomération : Plaine Commune - siège social  
21, avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex  
Tél : 01.55.93.55.55 ou sur [www.plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr)

# des entreprises

## Service Relations Entreprises (SRE)

- ✓ **Compétences** : relations de proximité avec le tissu d'entreprises locales, informations concernant les projets économiques, d'aménagement et les travaux sur Plaine Commune.
- ✓ **Les actions** : le service s'occupe des projets d'extension, d'aménagement de locaux ou de relocalisation d'entreprise ; renseigne sur les aides et dispositifs fiscaux à destination des entreprises ; assure un lien avec le réseau d'aide à la très petite entreprise (La Miel, Plaine Initiatives) et les entrées en pépinière d'entreprise ; enfin, il met en relation pour solutionner les problèmes liés à l'environnement (stationnement, circulation, signalétique, propreté, sécurité ...).
- ✓ **Contacts** : Jean-Pierre Cazenave, responsable du S.R.E. tél : 01 55 93 56 94, ou relation directe avec le chargé de mission du secteur :  
Aubervilliers (sauf Plaine), Jacques BRENER 01 55 93 56 96 -  
Aubervilliers La Plaine, Mathias TROGRIC 01 55 93 56 95 -  
Epinay, Fabrice DUBREULE 01 55 93 56 97 - La Courmeuve, Emmanuel DESCOS 01 55 93 57 47 - L'Île-Saint-Denis, Fabrice DUBREULE 01 55 93 56 97 - Pierrefitte, Jacques BRENER 01 55 93 56 96 -  
Saint-Denis Centre, Sellma FATOUHI 01 55 93 56 98 - Saint-Denis La Plaine, Lauriane RANÇON 01 55 93 56 99 - Saint-Denis Pleyel, Fabrice DUBREULE 01 55 93 56 97 - Stains, Séverine NOURISSON 01 55 93 56 78 - Villetaneuse, Sellma FATOUHI 01 55 93 56 98

## Service Propreté et cadre de vie

- ✓ **Compétences** : Entretien des espaces publics ; collecte des déchets ménagers et non ménagers ; collecte des dépôts sauvages ; gestion des déchèteries communautaires.
- ✓ **Les outils** : les services techniques des villes de Plaine Commune.
- ✓ **Les actions** : Entretien des espaces publics (nettoyement des voiries et des espaces publics) ; viabilité hivernale (salage des voiries et des espaces publics) ; collecte des déchets des entreprises par le biais de la redevance des déchets industriels banals ; accueil des déchets des entreprises dans les déchèteries communautaires.
- ✓ **Contacts** : Robert Figueras, directeur de la propreté cadre de vie à Plaine Commune au 01.55.93.58.04./58.03 pour les questions de collecte des déchets ménagers, non ménagers, déchets d'entreprise, gestion des déchèteries communautaires. Pour toutes les autres questions de nettoyage des voiries et des espaces publics, viabilité hivernale, collecte des dépôts sauvages, s'adresser aux directions d'unités territoriales propreté cadre de vie de chaque ville.

## Direction de l'Emploi et Insertion

- ✓ **Compétences** : recrutement local, conception et mise en œuvre d'actions de formations adaptées aux besoins des entreprises, information/orientation des entreprises et de leurs salariés et de toutes personnes souhaitant créer une activité.
- ✓ **Les outils** : dispositif de mise en relation des entreprises avec des prestataires de services (bricolage, jardinage, BTP, petits travaux...) membres d'un réseau référencé de structures d'insertion par l'activité économique. Il existe une maison de l'emploi par ville membres de Plaine Commune. Chacune propose des prestations en matière d'offre et d'appui à la recherche d'emploi, de formation et d'orientation.
- ✓ **Les actions** : assurer le recrutement local notamment par l'organisation de deux forums pour l'emploi par an ; appui à toute action de recrutement ; conception et réalisation d'actions permettant une meilleure maîtrise du français ; aide à la création d'entreprise.
- ✓ **Contacts** : Richard Gendron, directeur de l'emploi et de l'insertion. Tél : 01.55.93.56.71

## Département du développement urbain et social

- ✓ **Compétences** : dessiner le territoire de demain tant sur le plan urbain qu'humain, en tenant compte des besoins exprimés par les populations qui y vivent et y travaillent.
- ✓ **Les actions** : Une réflexion globale et stratégique sur l'évolution de Plaine Commune à horizon 2020 a été engagée. Elle est menée dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale. En cours d'élaboration, le SCOT permettra notamment d'identifier les espaces qui accueilleront de nouveaux logements, des entreprises, des aménagements publics... et définira les conditions de cette urbanisation future. Il déterminera également les lieux à valoriser ou à protéger. Il sera donc le cadre global auquel se référer pour le futur, le garant des objectifs de développement urbains, économiques et sociaux de la Communauté d'agglomération.
- ✓ **Contacts** : au département Développement urbain et social Michel PERROT (DGA Développement Urbain et Social 01 55 93 57 70) et Philippe DENIS (Directeur Adjoint chargé à l'Habitat 01 55 93 57 98). Responsable du SCOT : Danièle VIGIER 01 55 93 57 96.

# Plaine Commune au service des entreprises **suite**

## Service transports urbains

- ✓ **Compétences :** organisation des transports collectifs et individuels sur le territoire.
- ✓ **Les outils :** Le plan de déplacement urbain d'Ile-de-France arrêté en décembre 2002. Il est complété au niveau intercommunal par le Plan Local de Déplacement. En cours d'élaboration le PLD sera soumis à enquête publique puis, après approbation, intégré dans les documents d'urbanisme (Scot et plans locaux d'urbanisme).
- ✓ **Les actions :** participation à la création du réseau de bus Mobilien avec la RATP comme c'est le cas pour la ligne 170 qui bénéficie ainsi de meilleures conditions de circulation (plus de fréquence, voie réservée...) et d'une qualité de service. Amélioration des gares et de leurs conditions d'accès. Par ailleurs, depuis plusieurs années la communauté accompagne les entreprises dans l'élaboration de leur propre plan de déplacements et intervient auprès de l'autorité organisatrice (le Syndicat des Transports d'Ile-de-France) pour améliorer l'offre de transport.
- ✓ **Contacts :** Jacques Susset, Responsable du Pôle Infrastructures  
tél : 01 55 93 57 02.

## Pôle habitat-logement

- ✓ **Compétences :** contribution au développement de l'offre de logements (sociaux et privés) en direction des salariés pour qu'ils deviennent ainsi habitants du territoire. Attention, les attributions de logement social demeurent de la compétence communale et les demandes de logement social sont à déposer à l'OPAC communautaire.
- ✓ **Les actions :** Adoption du programme local d'habitat (PLH) communautaire pour la période 2005-2009, avec la construction de 11 750 logements (dont 60 % en accession) et 2 560 chambres en résidence ou foyer. L'ensemble aboutira à un quadruplement du rythme de construction par rapport à la période 1990-2003. Présentation sur demande de l'offre de logements en accession aux salariés d'entreprises du territoire.
- ✓ **Contacts :** Pour le logement privé, renseignements auprès de Marie Lise Lapeyre ou Véronique Guillaumin au pôle habitat/logement de Plaine Commune. Tél : 01 55 93 57 83. Pour le logement social, s'adresser auprès des bailleurs sociaux comme l'OPAC communautaire Plaine Commune Habitat, tél 01 48 13 61 00.

## Prenez la parole au Conseil de Développement

Dans sa volonté d'associer la société civile aux décisions qui concernent le territoire, Plaine Commune a décidé la création d'un conseil de développement.

Cet espace de concertation et de débat, totalement indépendant, rassemble 80 femmes et hommes avec pour principe qu'aucun élu n'y figure pour préserver son indépendance. Il est composé d'habitants investis dans la vie locale, d'entrepreneurs, de syndicalistes, d'acteurs de la société civile. La participation au conseil de développement est un acte volontaire, sans qu'il y ait un mandat exprimé par une organisation ou une institution.

**2000 heures de travail bénévole**

Élément d'aide à la décision publique, capable d'éclairer les élus dans leurs décisions, le conseil est sollicité par Plaine Commune sur les décisions importantes qui engagent la communauté. Notamment les grands projets structurants. Il peut également s'auto-saisir. Les avis majoritaires et minoritaires exprimés lors de la formulation d'avis et de propositions font l'objet de publication.

En 2005, ce sont près de 2000 heures de travail bénévole fournies par les membres lors d'assemblées plénières, de groupes de travail emploi, de groupes de travail habitat, de groupes

de travail budget, de groupes de travail projet de territoire et d'équipe d'animation.

**On le voit, le Conseil de Développement est l'un des éléments clés de la participation démocratique à la vie intercommunale.**

**Renseignements :** Conseil de Développement de Plaine Commune, 21 rue Jules Rimet à Saint-Denis. Tél. 01.55.93.57.52. Par mail "conseil-developpement@plaine-commune.com.fr". **Françoise Carayon, présidente ; Evelyne Bégusseau secrétaire au 01.55.93.63.06.**

